

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Paris, le 19 décembre 2018 N° 931

Communiqué de presse

Reprise de l'aciérie d'Ascoval : décision du tribunal de grande instance de Strasbourg

Bruno Le Maire, ministre de l'Economie et des Finances, et **Agnès Pannier-Runacher**, secrétaire d'Etat auprès du ministre, se félicitent de la décision du tribunal de grande instance de Strasbourg de confier au groupe Altifort la reprise de l'aciérie d'Ascoval.

Cette décision représente l'aboutissement de près d'une année de travail par l'Etat et les collectivités locales consacrée à la recherche de repreneurs et à l'amélioration de l'offre présentée par le groupe Altifort.

Elle a été rendue possible par l'accord trouvé par l'Etat, la Région, Vallourec et Schmolz+Bickenbach qui a permis de maintenir en activité l'aciérie tout au long de l'année 2018, par l'engagement du groupe Altifort dans son projet, et surtout par la grande responsabilité des salariés à travers cette longue procédure judiciaire.

Bruno Le Maire a déclaré : "C'est une bonne nouvelle pour l'industrie et pour l'emploi. Je veux saluer tout particulièrement l'attachement des salariés à leur entreprise et leur attitude responsable tout au long de cette période d'incertitude."

Agnès Pannier-Runacher a déclaré : "Aux côtés des salariés et des collectivités locales, le Gouvernement a agi avec détermination pour permettre une reprise d'Ascoval. Grâce à la mobilisation de tous, le maintien des savoir-faire et des compétences sur le site franchit aujourd'hui une nouvelle étape."

Contact presse: